

Appel d'offres pour la cité artisanale

Extraits du compte-rendu de la séance du 14 septembre 2006

Mme BOLF conseillère municipale UMP a présenté sa démission pour raison personnelle. M. le Maire a sollicité le suivant de liste M. VUJICIC. Il a fait savoir qu'il avait déménagé. C'est donc Mme LACROIX, 4^{ème} de liste, qui a fait son entrée au conseil municipal.

A la demande de M. le Maire, une minute de silence a été observée à la mémoire de Bernard BIRSINGER maire de Bobigny, brutalement décédé au mois d'août.

Construction d'une cité artisanale rue Raymond Poincaré-Appel d'offres.

Le dossier de permis de construire pour l'édification de la cité artisanale rue Raymond Poincaré a été accordé le 24 juillet 2006. Il s'agit de construire 11 ateliers artisanaux dont 4 avec mezzanines ainsi que 32 emplacements de stationnement. La SEMINOC a été désignée pour assurer une mission de conduite d'opération et la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architectes « Atelier 77 ».

La surface hors œuvre nette de l'opération est de 2 621 m².

Les travaux se décomposent en 9 lots séparés. La durée prévisionnelle des travaux est de 12 mois y compris la période de préparation.

POUR: 36

Fourniture et pose de clôtures, portails et portillons dans les équipements communaux - Appel d'offres.

POUR: 36

Travaux d'entretien des réseaux communaux d'assainissement - Année 2007 et suivantes - Appel d'offres.

L'entreprise retenue devra assurer les missions suivantes :

- le curage préventif et le nettoyage des canalisations eaux pluviales (33 580 m) et eaux usées (35 990 m) communales situées sous les voies publiques,
- le nettoyage, le contrôle et l'entretien des stations de relevage existantes,
- la réalisation des campagnes de nettoyage des 587 grilles avaloirs et bouches d'égouts,
- les interventions inopinées de dégorgement par une astreinte (heures non travaillées, week-ends et jours fériés), y compris dans les enceintes des bâtiments communaux,
- le passage du coupe racines et la réalisation d'inspections télévisées,
- les interventions pour des réparations électromécaniques sur les stations de relevage.

Le marché comportera une partie forfaitaire pour l'entretien systématique des réseaux et une partie à bons de commande pour les inter-

ventions exceptionnelles. La partie à bons de commande ne comporte ni minimum ni maximum dans la mesure où les prestations concernent des interventions exceptionnelles (orages, accidents, pannes...) qui ne peuvent être prévues.

POUR: 36

Entretien et conservation du réseau d'éclairage public et des installations tricolores lumineuses - Appel d'offres.

Le marché comportera :

- une partie forfaitaire pour les tournées hebdomadaires de surveillance de la signalisation tricolore lumineuse et les tournées de nuit, bimensuelles, pour l'éclairage public, le service d'astreinte, l'entretien courant, la vérification et le nettoyage des installations, le changement des lampes défectueuses, le contrôle une fois par an de tous les pieds des fûts, la mise en œuvre des illuminations de Noël, etc.,
- et une partie à bons de commande pour la mise en état sécuritaire des installations, la recherche et la réparation des défauts, les travaux de remise en état après détériorations accidentelles, actes de malveillance ou de vandalisme, etc...

Il est prévu en option que le titulaire remplace l'intégralité des lampes d'éclairage public durant la première année du contrat.

POUR: 36

Avenant n°1 aux travaux de rénovation des installations électriques à l'école Marcel Cachin pour le lot «électricité».

Des travaux supplémentaires doivent être réalisés pour assurer la ré-alimentation électrique des préaux et des sanitaires de l'école Marcel Cachin.

Ils induisent un surcoût de 2 631,20 € TTC nécessitant la signature d'un avenant. Ce qui correspond à une évolution de 4,9 %.

POUR: 36

Avenant n°1 aux travaux de mise aux normes et extension de la piscine Plein Soleil pour le lot «carrelage».

L'appel d'offres qui a été relancé le 23 mars 2006 avait pour objet la réfection du carrelage du fond de bassin. Cette réfection devait être réalisée sur le carrelage existant après démolition et remplissage au béton des zones non adhérentes. Or, selon le maître d'œuvre chargé du chantier, le cabinet Person et Hoffmann, il s'avère que la totalité du fond de bassin doit être démolie compte-tenu de la mauvaise résistance à l'arrachement du carrelage, constatée

cet été lors des tests. En effet, les résultats montrent que le mortier de pose du carrelage existant se délite dans son épaisseur, conséquence des anciennes infiltrations d'eau chlorée sous le carrelage. Le carrelage existant ne peut être considéré comme un bon support pour le carrelage neuf et doit être démoli.

Le montant de l'avenant est de 6 975 € HT, soit une augmentation de 14 %.

POUR: 36

Demande de permis de construire pour l'aménagement de studios d'enregistrement et la réorganisation partielle des locaux du bâtiment du conservatoire municipal de musique.

Le projet propose l'aménagement de studios d'enregistrement et de répétition dans le sous-sol du bâtiment avec isolation acoustique des locaux et traitement d'air adapté. Les studios d'enregistrement et répétition pourront fonctionner indépendamment du conservatoire de musique en disposant d'un accès direct vers l'extérieur.

Les deux salles d'exposition de l'ancien musée l'Aracine situées en rez-de-chaussée du bâtiment seront réhabilitées et mises à disposition du conservatoire.

De plus, il est envisagé de procéder à quelques travaux de réhabilitation du bâtiment :

- la mise en conformité des installations électriques du conservatoire,
- le changement des menuiseries extérieures,
- la mise aux normes des garde-corps sur les baies du 2^{ème} étage,
- la rénovation de quelques salles,
- ainsi que la création d'une réserve destinée au rangement des instruments de musique.

POUR: 36

Autorisation de déposer un permis de démolir au 60 rue Théophile Gaubert.

UNANIMITÉ

Acquisition d'un bien immobilier situé 38 bis avenue du Général de Gaulle.

POUR: 36

Signature d'un avenant n°3 au contrat enfance et du contrat enfance jeunesse avec la caisse d'allocations familiales.

UNANIMITÉ

Question diverse: point sur la rentrée scolaire.

Les annonces concernant les marchés publics locaux en cours sont publiées sur le site Internet de la mairie et sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie.